

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N B 9 Fevrier 1923

A. CHIASSON Administrateur

## Le Ministère Veniot

L'Honorable Pierre J. Veniot, Ministre des Travaux Publics depuis l'avènement des libéraux au pouvoir dans le mois de février 1917, était appelé jeudi dernier par l'Honorable William Pageley, Lieutenant-Gouverneur, à former un ministère pour remplacer celui de l'Honorable W. E. Foster qui venait de démissionner.

Quelques heures après, l'Honorable M. Veniot informait le Lieutenant-Gouverneur qu'il avait choisi ses ministres, et le nouveau ministère était assermenté dans la soirée de jeudi, le 1er février, dans la salle du Conseil Exécutif à Fredericton.

Le ministère Veniot est composé des ministres suivants :

L'Hon. Pierre J. Veniot, Premier-Ministre et Ministre des Travaux Publics.  
L'Hon. James P. Byrne, Procureur-Général.  
L'Hon. C. W. Robinson, Ministre des Terres et Mines.  
L'Hon. Fred Magee, Président du Conseil.  
L'Hon. W. F. Roberts, M. D., Ministre de l'Hygiène.  
L'Hon. Dr. J. E. Hetherington, Secrétaire-Provincial.  
L'Hon. D. W. Mersereau, Ministre de l'Agriculture.  
L'Hon. J. E. Michaud, Ministre sans Portefeuille.  
L'Hon. Walter E. Foster est sorti de la politique active pour s'occuper de ses affaires personnelles après avoir consacré six années de son temps aux intérêts de la Province.

On peut dire que l'administration de l'Hon. W. E. Foster fut des plus satisfaisantes pour le peuple de cette Province.

L'Hon. M. Veniot, aussitôt après avoir prêté serment d'office, a déclaré qu'il ne pouvait faire mieux que de continuer la politique de son prédécesseur.

Le nouveau ministre devra continuer à porter une attention toute particulière à l'amélioration des chemins, et au développement et à la mise en valeur de nos ressources naturelles telles que nos forêts, mines et pouvoirs d'eau.

Nous continuerons de donner notre appui au Gouvernement aussi longtemps que ses mesures seront dans l'intérêt public.

## Les Elections Dans Québec

Le gouvernement Taschereau a été maintenu au pouvoir par une majorité de 40 voix aux élections générales qui ont eu lieu lundi le 5 courant.

La situation des partis à la Chambre est actuellement la suivante :

Libéraux 62  
Opposition 22  
Dans l'ancien parlement, l'opposition ne comptait que 5 députés, c'est donc un gain de 17 qu'elle a enregistré lundi.

Les centres ruraux ont approuvé avec enthousiasme la politique du gouvernement. Les conservateurs ont gagné Témiscouata, Iberville et Soulanges seulement.

Cependant, l'opposition évidente des villes à la politique du gouvernement s'explique assez facilement. A Montréal et Québec, le mécontentement des anciens marchands d'alcool, qui espéraient voir leur de nouveau les beaux jours de leurs fortunes scandaleuses, fut la cause principale de la défaite des candidats libéraux.

Nous pouvons donc dire avec la presse du pays que l'électorat de la province de Québec a renforcé le gouvernement Taschereau en assurant au chef de l'opposition le concours d'un vingtain de jeunes députés. Au point de vue de l'intérêt public, c'est un résultat parfait, car il marque l'appréciation de la politique sage, pratique et courageuse du ministre, tout en tenant compte, pour toutes fins de saine administration, de la nécessité d'une vigoureuse opposition. A ce point de vue, le sentin du 5 février 1923 est le plus satisfaisant que nous ayons enregistré depuis un quart de siècle.

Le parti libéral est au pouvoir à Québec depuis 1897. Il est possible que le dernier gouvernement conservateur ait été battu, à cette époque déjà lointaine, à cause du prestige grandissant d'un illustre chef politique qui brillait alors de tout son éclat au firmament fédéral. Mais, depuis cette date les ministères provinciaux ont augmenté leur prestige par de réels succès administratifs et une législation publique généralement prudente. Sir Lomer Gouin et l'honorable Alexandre Taschereau, plus particulièrement, se sont montrés hommes de progrès.

## Moncton Proteste

La Chambre de Commerce Moncton vient d'apporter une résolution protestant contre les derniers arrangements faits au sujet de la division des Chemins de Fer du Gouvernement.

D'après les rapports des journaux, le bureau de direction des Chemins de Fer du Gouvernement vient d'établir un point de division à Moncton pour tous les Chemins de Fer de l'Etat dans les Provinces Maritimes.

Cependant, la juridiction du bureau de Moncton ne doit s'étendre qu'à la rivière du Loup et Monk.

Autrefois, le bureau de Moncton avait sous sa juridiction tous les Chemins de Fer de l'Etat à l'est de Montréal et Cochrane, si la nouvelle division est approuvée, on conçoit facilement l'indignation des gens de Moncton, car on se trouve ainsi à leur enlever une partie importante de leur territoire.

La Chambre de Commerce d'Edmundston devra s'occuper de la question, et nous n'avons aucun doute qu'elle approuvera l'attitude prise par ses hommes d'affaires de Moncton.

## M. Elisée Thériault Reelu

Il nous fait plaisir d'apprendre la réélection de M. Elisée Thériault, avocat, comme député du comté de l'Islet, avec une majorité de 500 voix.

M. Thériault, on se le rappelle, représentait la Province de Québec aux fêtes de l'inauguration du Pont l'automne dernier.

Nos félicitations à M. Thériault et aux électeurs du comté de l'Islet.

## Le Pont Boniface

A son retour de Fredericton samedi matin, l'Hon. J. E. Michaud nous annonçait que le Gouvernement venait d'accorder le contrat à la Allan Construction Company pour le pont Boniface qui doit être bâti au printemps sur la Rivière Verte à trois mille du village. La plus basse soumission était de \$14,000. Le nouveau pont aura 200 pieds de long et reposera sur trois piliers en béton.

## Feu M. Gervais

Mardi, le 30 janvier, la ville de St-Léonard perdait un de ses citoyens les plus estimés, par la mort de M. Cyrille Gervais, après une longue et douloureuse maladie.

M. Gervais était âgé de 75 ans, et laisse son épouse, un fils, M. Fred Gervais, mar-

chand et secrétaire de la ville et une fille Melle Céline, à la maison.

Le service et funérailles ont eu lieu vendredi au milieu d'un grand concours de parent et d'amis.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

## Feu Mde Dr L. F. Dube

Mardi le 30 Janvier est décédée à l'Hotel Dieu de Québec, Mde Marie Louise Blondin épouse du Dr L. F. Dube de notre Dame du Lac. Elle était âgée de 43 ans.

Bien qu'elle fut en mauvaise santé depuis plusieurs mois personne ne prévoyait un mort aussi rapide et la nouvelle est arrivée comme un choc douloureux pour les nombreux amis de la famille.

La défunte laisse pour la pleurer, son père le Capitaine Blondin de Notre Dame du Lac, son époux et six enfants dont le plus jeune est âgé de 4 ans.

Nous prions le docteur Dube et sa famille de vouloir bien accepter nos sympathies les plus profondes et les plus sincères.

Les funérailles ont eu lieu à Notre Dame du Lac, vendredi le 2 février au milieu d'un concours nombreux. Le convoi quitta la demeure à 9:35 hrs. Les porteurs étaient MM. les docteurs Langlais de Trois Pistoles, Coté de Cabano, Parrot de Rivière du Loup Sormany et Simard d'Edmundston et Latulipe de Québec. Les coins du poêle étaient portés par les docteurs Paradis, Dumais et Benoit de Rivière du Loup, et le notaire Dumais de Cabano. Le notaire Beaulieu de Notre Dame du Lac portait la croix.

La dépouille mortelle fut rencontrée à la porte de l'église par le chanoine Moreau de l'évêché de Rimouski qui fit la levée du corps. Le curé de Notre Dame Rev. M. Gagnon chanta le service, assisté des Rev. MM. Désbrien de Ste-Rose et Mercier de Cabano comme diacre et sous-diacre. Assistaient au chœur les Révérends MM. le chanoine J. Moreau, C. Lavoie de l'évêché de Rimouski, Alph. Pelletier du Séminaire, Hector Lanoite vicaire à Notre Dame.

Au chœur de l'orgue, la maîtrise de la paroisse chanta à la perfection une messe des morts en musique.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

## Feu M. Charles Chiasson

Un message reçu lundi dernier, nous annonçait la mort de M. Charles Chiasson, survenu à Athol Mass. le 2 courant. M. Charles Chiasson était le fils de M. Edouard Chi-

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL  
Capital autorisé \$5,000,000.00  
Capital Payé et surplus \$4,500,000.00  
118 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage  
Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgein, gérant local.

## Assurance-Vie

Si vous avez besoin d'Assurance sur votre vie, venez nous voir, ou dites-le nous, il nous fera plaisir d'aller vous voir.

Nous vous garantissons des taux plus bas qu'aucune autre Compagnie faisant des affaires au Canada.

## ONTARIO EQUITABLE LIFE AND ACCIDENT INSURANCE COMPANY

A. J. LeBlanc - Agent - Edmundston, N. B.

asson de Lamèque N. B. C'était un soldat de retour qui avait servi pendant 24 mois dans les tranchées, sans recevoir une égratignure.

Nous ignorons la cause de la mort, le message ne donnant pas de détails. Nous prions M. E. Chiasson et sa famille de bien vouloir accepter nos vives sympathies dans le malheur qui les frappe.

## Déraillement Sur le C. P. R.

Samedi un train de marchandises allant vers McAdam frappa l'arrière d'un autre train à Florenceville. Personne ne fut blessé heureusement mais l'accident retarda l'express de deux heures et demi.

## Incendie à Grand-Falls

Samedi soir, vers dix heures, alors que le vent soufflait violemment une incendie se déclara dans les bureaux de la Compagnie Burgess. Le feu consuma tout. Le docteur Puddington avait sa résidence au second étage. Il perdit tout son ameublement. Les pompiers

volontaires réussirent à restreindre le feu à cette seule bâtisse.

## Développement du GRAND SAULT

Nous avons reçu une intéressante correspondance se rapportant au développement du Grand Sault que nous avons été forcés de remettre à la semaine prochaine faute d'espace.

## LE PREMIER ANNIVERSAIRE

Rome, 7. - S. S. Pie XI a reçu de nombreux télégrammes de félicitation, hier, à l'occasion du premier anniversaire de son élévation à la chaire de Pierre. Ces messages sont venus de toutes les parties du monde.

La célébration officielle de cet anniversaire aura lieu le 12 février, anniversaire du couronnement. Une cérémonie solennelle aura lieu dans la chapelle Sixtine. Le Pape assistera à une messe pontificale célébrée par le cardinal Bonzano.